

## Réunion du Comité de Parents

Jeudi, le 17 mars 2022, à 19 h

Via la plateforme *Teams*

## PROCÈS-VERBAL

A une séance ordinaire du Comité de parents, tenue par conférence vidéo via la plateforme TEAMS, le jeudi 17 mars 2022 à 19h00 à laquelle sont présents :

1. Véronique Leroux- Présidente (Mgr Charbonneau)	2. Kelly A. Lauzon (De la Montagne)
3. Catherine Lamarche (LJP)	4. Eric Lépine (Ste-Famille/Aux Trois-Chemins)
5. Emmanuelle Poirier (École Saint-Laurent)	6. Sharron Blais (Saint-Pie X)
7. Krystel Levert (École St-Cœur-de-Marie)	8. Patrick Pilon (St-Jean-de-Brébeuf)
9. Joanne Otto (Aux Quatre Vents)	10. Robin Pilon (Maria-Goretti)
11. Francis St-Jean (ESHG)	

### Écoles n'ayant pas de représentant :

- École Adrien Guillaume
- École St-Michel (Montebello)
- École du Ruisseau

Sont aussi présents : Mme Céline Lagacé, Agente de développement - SRE  
Mme Nadine Nsengiyumva, avocate au Secrétariat général.

### Représentants d'école qui étaient absents :

1. Daniel Cooke (Providence /J-M Robert)
2. Hélène-Marie Trudeau-Laroche (Sacré-Cœur P)
3. Vickie Guindon Pharand (Saint-Michel G)
4. Josiane Lapointe (Du Sacré-Cœur-G)
5. Janie Morin (Du Boisé)

## **VOLET ACCUEIL**

### **1. Mot de bienvenue**

Mme Leroux souhaite la bienvenue aux membres, les remercie de leur présence.

### **2. Constatation du quorum et ouverture de la rencontre**

Le quorum est constitué par le nombre de parents présents.

Ouverture de l'assemblée. Il est 19h02.

### **3. Parole au public**

Mme Chloé Letourneux-Perron, parent ayant un enfant à J.M -Providence est là pour participer.

## **VOLET DÉCISION ET RÉOLUTION**

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

#### ***RÉSOLUTION CP-058 (2021-2022)***

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par Emmanuelle Poirier

Il est appuyé par Sharron Blais

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

### **5. Adoption du procès-verbal du 16 février 2022**

Seules les personnes qui étaient présentes lors de la réunion du 16 février 2022 peuvent proposer et appuyer

#### ***RÉSOLUTION CP-059 (2021-2022)***

Il est proposé par Véronique Leroux

Il est secondé par Emmanuelle Poirier

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **VOLET INFORMATION**

### **6. Présentation de la politique relative à l'inclusion de la diversité de genres**

#### **Présentation par Céline Lagacé, agente au développement, volet sexologie au SRE**

Mme Lagacé a présenté la politique en long et en large, en passant par les différents principes qui y sont contenus, les définitions, les rôles et responsabilités des établissements, les mesures d'ouverture et de soutien à l'inclusion de la diversité de genres

La politique a été adoptée en mars 2021 et se réfère à différents lois et chartes ainsi qu'à nos politiques internes.



Tout au long de la politique, il est fait mention des élèves transgenre mais il faut comprendre que cela inclut bien évidemment les élèves faisant partie de la diversité comme les élèves binaires, ...

Être transgenre n'est pas une maladie mais cela fait partie d'un développement humain normal. Le seul élément important dont on tient compte est l'auto-identification par l'élève. Les mesures d'adaptation mises en place dépendent vraiment des demandes faites par chacun des élèves concernés.

Les établissements sont tenus de soutenir et accompagner les élèves dans leurs démarches individuelles, tout en préservant leurs décisions quant à la confidentialité.

Elle a par la suite répondu aux questions qui lui ont été posé.

Deux questions principales tournaient autour :

- Plainte spécialisée si jamais la politique n'est pas respectée. Non, la voie normale de plaintes est ouverte et c'est la seule.
- Pourquoi il n'y a pas de formations généralisées pour la sensibilisation de tout le corps enseignant et tout le personnel. Il a été privilégié par le CSS d'offrir la formation à la demande pour ne pas surcharger

## **7. Élection future des membres parents du CA à être tenue le 25 mai 2022**

Deux membres parents du CA vont voir leur mandat prendre fin d'ici la fin du mois de Juin 2022.

Le CP ne sera pas consulté pour la désignation de nouveaux membres à être élu, parce que la division des différents districts demeure inchangée.

Les 5 membres parents du CA, on chacun un mandat de 3 ans, et les mandats n'arrivent pas à échéance au même moment.

En juin 2022, seuls les mandants des membres représentant les districts 3 et 5 arriveront à échéance.

District 3 regroupe les écoles : Maria Goretti, ESHG, De la Montagne

District 5 regroupe les écoles : St-Jean-de-Brébeuf, Du Sacré-Cœur (G), Aux Quatre-Vents, Du Ruisseau.

Le point aujourd'hui est vraiment pour intéresser les membres du CP, à déclarer leur intérêt.

La désignation se tient en deux temps :

Si les membres du CP sont intéressés, qu'ils déclarent leur intérêt pour l'élection à être tenue lors de notre rencontre du 25 mai 2022.

Ce n'est que si aucun membre du CP n'est intéressé que les deux postes seraient ouverts au reste des parents.

Catherine Lamarche, membre du CA actuellement a partagé son expérience.



M. Francis St-Jean a déclaré son intérêt pour le district 3 (ESHG)

## **8. Paroles aux différents comités**

### **a. Fédération des comités des parents du Québec**

Rencontre prévue pour mardi prochain au sujet des nouvelles lois : tarification des services de garde par exemple. Une mise à jour sera faite par Mme Leroux à ce sujet.

### **b. CCSEHDAA**

Une rencontre est prévue pour le 6 avril 2022 et le sous -comité va se rencontrer pour la création du dépliant.

### **c. CA**

- Rapport annuel du CSSCV est déposé et peut être consulté sur le site du CSSCV
- Approbation des contrats pour la construction des classes modulaires ESHG, et Sacré-Coeur, pour le réaménagement du stationnement et approbation des travaux de réfection à ESHG
- Reconduction de l'entente pour l'utilisation de l'auditorium LJP
- Inauguration de la salle à la Polyvalente Papineauville
- Réunion du comité de transport, il

### **d. Comité consultatif sur le transport**

Discussions tenues lors de la rencontre du comité de transport :

Financement du transport scolaire, en lien avec la résolution prise quant à la demande de l'école de la Montagne

Renouvellement des contrats de transport. N'ayant pas encore les règles budgétaires, ils ne peuvent pas déterminer comment procéder au renouvellement vont attendre voir.

Pénurie de personnel d'où jusqu'à ce jour, seuls les élèves de droit 1 sont privilégiés.

### **e. Réseaux sociaux**

Aucune nouvelle

## 9. Varia

### **Suivi Question M. Lépine – 96.22 LIP**

Consultation à être faite par rapport aux différents besoins des établissements par rapport à l'amélioration, l'aménagement, besoins de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles en vertu de l'art.96.22 de la loi sur l'instruction publique.

Le parent m'a expliqué qu'il y a plusieurs écoles dont les accès pour les enfants sont difficiles puisqu'elle le vivait elle-même avec sa petite fille. Comme par exemple, l'accès aux différents étages.

## 10. Levée de l'assemblée

### **RÉSOLUTION CP-061 (2021-2022)**

Il est proposé par Sharron Blais la levée de l'assemblée.

Il est secondé par Emmanuelle Poirier

Il est 20h44.

---

Mme Véronique Leroux  
Présidente

---

Mme Nadine Nsengiyumva  
Avocate au Secrétariat général